

19.05.2017 – 14:04 Uhr

## Asile : les villes renforcent leur engagement en politique d'intégration

Zurich (ots) -

L'Initiative des villes pour la politique sociale entend s'engager plus intensément en politique d'intégration dans le domaine de l'asile et des réfugiés. C'est la décision adoptée ce jour par ses membres. Forte de quelque 60 villes suisses, l'organisation soutient la création d'un nouveau statut de protection en remplacement de l'admission provisoire. En outre, l'Initiative des villes pour la politique sociale demande une meilleure coordination des processus d'intégration et un financement adéquat des mesures d'intégration en faveur des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire.

Les villes assument déjà aujourd'hui des prestations importantes en matière d'intégration puisque les centres urbains accueillent en général une proportion supérieure à la moyenne de réfugiés et de personnes admises à titre provisoire. L'intégration figure donc au rang des priorités stratégiques de l'Initiative des villes pour la politique sociale. A l'occasion de son assemblée générale de ce jour, l'organisation a adopté deux documents de principe concernant l'asile et les réfugiés. Un document de stratégie sur la politique d'intégration du point de vue des villes et - sur proposition de la ville de Genève - une « Déclaration Villes refuges ». Cette dernière a pour but de marquer la volonté des villes d'assumer leur devoir de solidarité dans un contexte où des centaines de milliers de personnes sont contraintes chaque année de fuir les guerres ou les persécutions dans leurs pays.

La déclaration manifeste la détermination des villes à collaborer davantage entre elles - mais aussi avec les cantons et la Confédération - en matière d'accueil des requérants d'asile. Ainsi, les villes s'engagent notamment « à travailler prioritairement sur les thématiques suivantes : diminution des obstacles administratifs pour intégrer rapidement les réfugiés dans le marché du travail et la société, encouragement de la cohabitation entre toutes les communautés culturelles, mise à disposition d'hébergements en surface et promotion de la cohésion sociale dans les quartiers. » Elles relèvent par ailleurs que l'amélioration de l'offre en matière d'intégration implique également des ressources financières supplémentaires. Elles soutiennent donc la demande adressée par les cantons à la Confédération d'accorder davantage de moyens au domaine de l'intégration.

La procédure d'asile accélérée permet une intégration plus rapide

La révision en cours du domaine de l'asile, dont la mise en oeuvre devrait maintenant avancer rapidement, trouve appui auprès des villes. Déjà associées par la Confédération à l'élaboration de la procédure d'asile accélérée, ces dernières peuvent faire valoir désormais leur expertise dans l'application concrète de la loi. La révision vise à accélérer la procédure d'asile et offrir ainsi la possibilité d'intégrer plus rapidement les personnes qui ont le droit de rester (personnes admises à titre provisoire et réfugiés reconnus). Dans ce contexte, les villes estiment qu'il conviendrait également d'évaluer et d'améliorer les processus d'intégration. L'intégration dans le marché du travail doit commencer immédiatement. Il n'est pas question de laisser ces personnes sur le carreau faute d'offres spécifiques ou de financement bien défini.

Accorder une protection au lieu d'admettre provisoirement

Il est notoire que le statut de séjour de l'« admission provisoire » empêche l'intégration dans le monde professionnel. L'Initiative des villes pour la politique sociale soutient la proposition du Conseil fédéral et de la Commission des institutions politiques d'introduire un nouveau statut de protection qui offre de meilleures perspectives d'intégration. L'intégration rapide et effective des personnes qui restent longtemps en Suisse est un impératif politico-financier et politico-sociétal.

Prises de position de l'Initiative des villes : <http://staedteinitiative.ch/fr/Info/Positions/Positions>

Information sur l'Initiative des villes pour la politique sociale L'Initiative des villes pour la politique sociale défend les intérêts de politique sociale de quelque 60 villes de toutes les régions de la Suisse. Elle s'engage pour un système de sécurité sociale cohérent et pour une bonne collaboration entre les villes, la Confédération et les cantons. L'Initiative des villes pour la politique sociale est une section de l'Union des villes suisses.

Contact:

Nicolas Galladé, président de l'Initiative des villes pour la politique sociale, conseiller municipal de Winterthour, téléphone 079 225 33 70 (aujourd'hui, vendredi, de 15h à 16h)